



Communiqué AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 12 juillet 2021

Nous ne sommes PAS CONTRE LE VACCIN... mais POUR LE RESPECT DES LIBERTES INDIVIDUELLES !!!

Suite au discours du président de la République Emmanuel Macron, notre Fédération s'oppose avec la plus grande fermeté à l'atteinte aux libertés individuelles que pose le principe de l'obligation vaccinale des sapeurs-pompiers, sous peine de sanctions.

Si nous ne sommes pas contre le vaccin, le fait de le rendre obligatoire pour les personnels soignants constitue une atteinte grave aux libertés individuelles.

En effet, si certaines personnes, plus vulnérables, ont plus de risque de développer une forme grave du virus, cela ne doit pas concourir à l'obligation vaccinale de tous.

**AUSSI DISPROPORTIONNEE QUE CONTROVERSEE, CETTE OBLIGATION VACCINALE
AURAIT PU ETRE EVITEE... EN DEMOCRATIE, LE LIBRE CHOIX DE CHACUN DOIT ETRE
PRESERVE !!!**

Cette décision à la hâte montre une fois de plus l'absence de reconnaissance de notre gouvernement envers notre profession, en tous points hors-norme : que ce soit dans le temps de travail imposé dans le plus grand irrespect de la santé et de la sécurité des sapeurs-pompiers, dans notre déroulement de carrière, dans notre système de cotisation et sur-cotisation retraite, dans l'application des textes de la Fonction Publique Territoriale ... et maintenant, dans notre carnet de vaccination, hors-norme également !

NOTRE METIER MERITE UNE VERITABLE RECONNAISSANCE !!!

Les Autonomes
S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !



FÉDÉRATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

04 93 34 81 09

secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org